



Garde de mon fils alternée et solutions?

Par **lala1976**, le **29/01/2013** à **11:03**

Bonjour,

Alors voila je suis actuellement avec le pere de mon fils sous le meme toit. Nous ne sommes pas mariés ni pacsé ni rien du tout en fait.

Je souhaiterai quitter ce dernier.

Après discution il me dit qu'il me laisse la garde de mon fils mais qu'il le récupère pendant toutes les vacances scolaires.

Je trouve cela trop long et préfèrerait pour le bien de tous qu'il garde mon fils un we sur deux et la moitié des vacances scolaires.

Si nous ne parvenons pas à nous mettre d'accord comment puis je faire et quelles sont les démarches administratives à effectuer?

Par avance je vous remercie de votre réponse.

Bien cordialement.

Par **cocotte1003**, le **29/01/2013** à **12:29**

Bonjour, de toutes façons il va falloir saisir le JAF soit pour faire entériner un accord écrit amiable entre vous, soit pour laisser le juge prendre une décision en fonction des demandes et preuves que vous fournirez tous les deux. Pour Saisir le JAF, ,l'avocat n'est pas obligatoire mais vivement conseillé si vous n'etes pas d'accord, cordialement

Par **lala1976**, le **29/01/2013** à **15:14**

merci pour votre réponse cocotte;
je pense que je vais en baver

Par **cocotte1003**, le **29/01/2013** à **15:18**

non pas forcément il faut tenir en compte l'age de l'enfant et la distance entre les 2 domiciles en sachant que le jeunes enfants sont souvent confiés à leur mere avec un droit de visite qui peut etre élargi par exemple au mercredi et qu'une garde alternée n'est envisageable que si les 2 domiciles ne sont pas trop éloignés, cordialement